

JOURNAL DE BORD



- Le cannabis, parlons-en!
- Interviews
- Chanvre, un interdit légal dépassé
- T'as pas une feuille?
- Petit-déjeuner philosophique



Photo: Stéphane Gros

Paraît deux fois par an
Tirage: 4 500 exemplaires

Association
pour le Bateau Genève
Rue Versonnex 15bis
1207 Genève
T + F 022 786 43 45
CCP 12-11482-9

Ont collaboré à la rédaction de
ce numéro:

L'équipe de rédaction
Pierre-Yves Aubert
Jean-Pierre Baillif
Damien Constantin
Jacques Foëx
Les passagers du Bateau

La mise en page est de:
Christine Kohler
et Patrick Tondeux

Notre imprimeur est:
Atelier d'Impression Kurz SA

LE CANNABIS, nom scientifique ou chanvre, ses produits dérivés comme le haschich, la marijuana, ses modes de consommation avec le fameux «joint»; autant de mots qui sont devenus

familiers surtout aux jeunes générations mais aussi au grand public au travers des médias. Sur le Bateau, et cela dès ses débuts, c'est un produit bien connu de tous.

Début octobre, le Conseil Fédéral a décidé de dépenaliser la consommation de cannabis, en principe pour début 2002. Les Chambres fédérales devront auparavant en débattre et on peut prévoir de sérieuses controverses entre partisans et adversaires. Nous avions choisi le thème de ce journal depuis plusieurs semaines et les articles contenus dans ce numéro ont été écrits avant cette décision. Nous pensons toutefois utile de les proposer à nos lecteurs pour alimenter le débat, bien sûr avec le bout de notre propre lorgnette puisque notre expérience à bord du Genève nous amène fatalement à être favorable à cette dépenalisation. Soyons bien clairs toutefois: il ne s'agit en aucun cas pour nous de faire l'apologie d'un produit – l'abstinence de tout produit psychotrope (alcool, médicaments, drogues, etc.) serait bien entendu souhaitable pour tout individu – mais plutôt de donner un éclairage sur un fait de société incontournable aujourd'hui.

A l'évidence, nous devons donner la parole à nos passagers sur un sujet qu'ils connaissent bien. Vous constaterez d'ailleurs qu'ils ne manquent pas d'avoir un regard critique sur cette consommation. Vous trouverez donc dans ce numéro une longue interview d'un des leurs et un «micro-ponts» où ils expriment leur opinion et leur expérience. Pierre-Yves Aubert, éducateur à l'EPIC (Équipe de prévention et d'intervention communautaire à Infur-Jeunes, Hospice Général) nous donnera un bref historique et les objectifs qui devraient poursuivre une dépenalisation du chanvre. Damien Constantin nous parlera de la pratique du Bateau Genève à l'égard de la consommation du cannabis. Ce journal est complété par un article de notre président, Jacques Foëx, sur notre premier petit-déjeuner philosophique, en mai dernier.



INTERVIEW DE Z*, PASSAGER DU BATEAU

* Initiale fictive

Journal de Bord:
– Quand as-tu fumé du haschich pour la première fois?

Z:
– J'avais un peu plus de 17 ans. Mon père m'avait privé de football parce que j'avais de mauvaises notes à l'école. Je me suis retrouvé isolé puisque je n'avais plus mes

copains habituels. Il faut dire que j'étais quelqu'un de très introverti qui avait de la peine à nouer des contacts. Il y avait dans l'école un groupe qui avait l'air sympa, qui rigolait, qui semblait bien s'amuser et où je savais qu'il se fumait des joints. Cela m'a attiré et je suis allé avec eux pour rompre mon isolement, pour me sentir intégré.

JdB:
– Quel effet cela t'a-t-il fait quand tu as fumé pour la première fois?

Z:
– Avant de fumer mon premier joint, j'avais peur. Je craignais de vomir, d'avoir des délires, je ne sais quoi encore... Je l'ai fumé avec deux amis et j'ai fait semblant d'être un fumeur averti. On en a fumé trois et je dois dire que l'effet a été très agréable. On a commencé à avoir des fous rires, je me sentais léger. Oui, j'ai tout de suite aimé ça. Il me semble que l'effet a duré 3-4 heures; durant ce temps, j'ai été manger avec mon père et il n'a absolument rien remarqué. De plus, je me souviens très bien que le lendemain j'étais frais, contrairement aux fois où j'avais bu trop d'alcool. Après, j'ai eu envie, mais pas besoin de recommencer. Ces «séances» étaient au début assez espacées car je n'avais pas beaucoup d'argent et le H, ça coûte cher. Par la suite, après quelques mois, j'ai eu envie de fumer plus souvent et je me suis mis à vendre pour assurer ma consommation. Je me suis alors mis à fumer tous les jours.

JdB:
– Pourquoi tous les jours?

Z:
– D'abord par plaisir. Le plaisir de passer de bons moments avec des amis et de partager, parce que chacun contribuait au besoin général et puis tout simplement parce que c'était bon et que je n'avais vraiment pas l'impression que ça me faisait du mal. Je pouvais suivre les cours sans problèmes. On fumait plutôt en fin de journée. Ensuite, je suis devenu un fumeur chronique et il m'arrivait de fumer dès le matin avant d'aller à l'école. Le plaisir était toujours là, mais ça devenait un peu routinier. Malgré cette chronicité, je n'ai jamais eu de problèmes pour travailler quand je fumais.

JdB:
– Pour toi, ça ne pose pas de problèmes, mais as-tu remarqué que ça pouvait en poser à certains de tes amis?

Z:
– Certainement, car la tolérance varie beaucoup selon les individus. J'ai des amis qui me disent qu'ils ne peuvent pas travailler après avoir fumé un joint. Le haschich n'est quand même pas innocent. Je connais des gens qui ont été mal avec leur premier joint: tachycardie, nausées, etc... et qui n'ont jamais recommencé. C'est bien la preuve qu'on peut réagir de manière très différente.

JdB:
– Peux-tu décrire de manière plus complète les sensations que te procure le haschich?

Z:
– Quand je fume un joint, c'est pour moi un moment d'introspection. Mon esprit part dans des pensées, elles se bousculent, je les regarde passer et c'est un moment où je réfléchis énormément. Mon corps se



détend. Tout le stress de la journée retombe d'un seul coup. C'est un apaisement total. Les 4,2 milliards que coûte le stress à la Suisse seraient sûrement bien diminués si on légalisait le H. Quand je me pose le soir pour fumer deux ou trois joints, je me mets à réfléchir à des tas de choses, même à des aspects de mon travail que je pourrais améliorer. Je ne suis plus dans l'action, mais je suis spectateur et je peux regarder les choses calmement.

Contrairement à d'autres drogues, le haschich n'a jamais amplifié chez moi l'état dans lequel je me trouve avant d'en prendre. Par exemple, si je suis déprimé, fumer n'augmente pas mon mal-être; au contraire il m'apporte une détente.

Je parle là de fumer du H. Il est certainement plus problématique, voire dangereux d'en manger, dans des gâteaux par exemple, comme cela se fait souvent. Là, les effets sont plus violents et on peut se sentir mal. Il faut faire aussi une différence entre l'herbe – la marijuana – et le haschich. L'herbe, d'après mes expériences, provoque un effet plus léger, on ne la sent pour ainsi dire pas au niveau physique. On a envie de

danser, de bouger, de faire des choses; écrire, dessiner – j'ai même connu une herbe qui était carrément aphrodisiaque – tandis qu'avec le haschich on a envie de se poser.

JdB:
– Mais est-ce qu'il est possible de se concentrer sur une tâche quand on prend du haschich?

Z:
– Il est vrai que le haschich peut diminuer l'envie de travailler, de se concentrer sur quelque chose longtemps. J'espère que sa légalisation arrivera un jour, mais il faudra qu'elle soit contrôlée. Il est évident que pour des jeunes, qui sont influençables et qui ne peuvent pas maîtriser le produit, le haschich est mauvais. Il peut couper la motivation: on a envie de glander un petit peu, on est certainement plus je-m'en-foutiste. Je suis désolé pour eux, mais je pense qu'il devrait rester interdit aux moins de dix-huit ans. Si j'avais un gosse de treize ans – comme certains que je vois dans le bus en train de se montrer leur «bout» de H – je lui expliquerais que ce n'est pas bon

pour lui. Ils risquent de passer à côté de plein de choses, d'une véritable vie d'enfant ou d'adolescent. Et puis, comme ils n'ont pas beaucoup d'argent, ils vont tomber dans le trafic et ça c'est l'horreur.

JdB:
– Est-ce que tu as pris d'autres produits dans ta vie?

Z:
– Oui, je suis passé par toutes les drogues. J'ai eu des problèmes avec l'alcool, j'ai pris de la cocaïne, de l'héroïne, du LSD, de l'ecstasy, des champignons hallucinogènes, tout quoi... C'est intervenu tard dans ma vie, vers 29 ans, donc je ne pense pas que c'est le haschich qui m'a amené à d'autres drogues, comme on le prétend souvent. A cette époque, j'ai eu de grosses déceptions au niveau du travail – un licenciement économique – et dans ma vie privée – une séparation. Je suis alors tombé dans l'alcool et il a fait tomber mes barrières à l'égard des drogues dures, auxquelles j'avais toujours été sérieusement opposé. J'ai commencé par l'ecstasy, puis à la fin des soirées techno, j'ai pris de l'héroïne pour la descente d'ecstasy; ça a été l'enchaînement avec toutes les autres drogues et une vraie descente aux enfers. J'ai connu deux comas éthyliques, une surdose d'ecstasy, un séjour à Belle-Idée parce que j'avais consommé une dizaine d'acide de LSD. J'ai pris tous ces produits pour mettre un couvercle sur mes souffrances du moment, mais j'ai aussi l'impression que c'était une sorte de suicide inconscient. Par contre, j'ai toujours continué à fumer du haschich, comme si je voulais garder un contact avec ma jeunesse, ce qui étonnait certains de mes amis car le haschich, pour eux, amplifiait les effets du manque, alors que, moi, ça m'apaisait.

JdB:
– Pour conclure, où en es-tu aujourd'hui par rapport à ta consommation?

Z:
– Cela fait à peu près deux ans que je me bats pour essayer d'arrêter ce qui est devenu une simple habitude car je sais que je n'en ai pas besoin physiquement. Je me rends compte que le haschich a pris une trop grande place dans ma vie. Finalement, ça me coûte cher et ça m'empêche d'avoir d'autres loisirs, comme des week-ends en montagne ou simplement d'acheter des CD. Toutefois, si j'aimerais perdre «l'habitude» de fumer, je voudrais bien arriver à goûter au haschich, de manière occasionnelle, par pur hémionisme, comme un amateur de bon vin peut apprécier un grand bourgogne. Je voudrais retrouver le plaisir de fumer que j'ai un peu perdu en consommant trop régulièrement.

Une autre raison qui me pousse à changer mes habitudes, c'est que je me rends compte que le haschich empêche peut-être de se concentrer sur des choses vraiment importantes. Je suis personnellement dans une recherche dans le domaine spirituel. Le haschich m'a certainement ouvert des portes dans cette direction mais aujourd'hui je sais que si je veux approfondir ma réflexion, je dois me passer d'un produit qui modifie quand même un peu la conscience, qui permet mal de se concentrer sur un objet. Pour continuer à mener cette recherche, je dois canaliser ma pensée, avoir l'esprit vraiment libre.

Interview recueillie par
Jean-Pierre Baillif

JdB:
– Est-ce que tu pourrais faire une comparaison entre les effets de l'alcool, qui est légal, et ceux du haschich, illégal?

Z:
– La comparaison est vite faite. Pour moi, l'alcool est un poison, très dangereux parce qu'il est banalisé. L'alcool est euphorisant au départ, il désinhibe et permet, par exemple de «draguer» plus facilement. Si on continue à boire, on n'arrive plus à maîtriser sa pensée et on peut finir par ne plus savoir le lendemain ce qu'on a fait. Avec le haschich, même si j'en fumais beaucoup dans une soirée, cela ne m'est jamais arrivé. J'ai toujours su ce que je faisais, sans perdre le contrôle de moi-même.

JdB:
– Quel est alors ton avis sur une éventuelle légalisation du cannabis?

Z:
– Pour moi, il est important de différencier les drogues dures du haschich et c'est

CHANVRE, UN INTERDIT LÉGAL DÉPASSÉ

Le chanvre, cette vieille compagne de l'humanité, est l'une des premières plantes que nous ayons semées. Nos ancêtres le récoltaient déjà, avant même de devenir agriculteurs et sédentaires. Ses longues fibres, souples et solides, nous ont donné les premiers liers.

L'histoire de sa prohibition elle, ne date que du XX^e siècle. Il faut souligner le



►► rôle important des lobbies de l'industrie productrice de fibres synthétiques dans le choix de considérer le chanvre comme une drogue prohibée. Inscrit sur la liste des stupéfiants et même soustrait à la recherche médicale, le chanvre réapparait au grand public occidental dans les années 1970. C'est à cette époque que se forge le mythe de la drogue. Le rôle tout désigné du chanvre dans cette construction est celui de drogue palier. «Qui a goûté aux drogues illégales périra dans les drogues illégales». Dans certains milieux toutefois, le chanvre bénéficie d'un statut à part. Ces vingt dernières années, de nombreuses personnalités ont fait référence explicite à leur consommation occasionnelle.

Mais d'autres mouvements ont contribué au retour du chanvre dans notre quotidien. C'est la redécouverte dès le milieu des années 1980 de ses vertus écologiques et de son formidable potentiel économique: vêtements, cosmétiques, aliments, isolation, construction, etc. Depuis quelques années, il a également refait son apparition en médecine où il est employé entre autres dans le traitement des effets secondaires des chimiothérapies lourdes.

L'interdiction légale du chanvre, appliquée de manière plus ou moins répressive, n'a pas eu de réelle influence sur la consommation. On peut raisonnablement penser aujourd'hui que ceux pour qui l'interdit légal a été un frein ne sont pas ceux qui seraient en danger si ils consommaient. A l'échelle de la rue, la prohibition a eu pour principal effet de créer un marché par définition non contrôlable où se côtoient les pires risques et les pires dangers en termes de produits disponibles et de comportements. Tout cela pour le seul profit de circuits mafieux, rappels-nous que le trafic de drogues est en lien étroit avec le trafic d'armes. Résultats catastrophiques notamment pour la protection de mineurs.

La mise en clandestinité de la consommation provoque une culture du non-dit qui entrave considérablement les tâches éducatives familiales et scolaires. Elle empêche en tous cas d'aborder la question du sens de l'usage pour l'individu et pour la collectivité et de développer ainsi des normes de comportements allant dans le sens du contrôle de l'usage, si usage il y a. En terme de santé publique, la préoccupation que révèlent les usages psychoactifs du chanvre n'est pas la consommation hédoniste, motivée par le plaisir, ni l'addiction où l'usage domine l'existence de l'individu, mais l'automédecination. La construction du remède, la relation aux produits sont des thèmes qui doivent pouvoir être abordés en éducation sans l'écran que représente l'interdit légal.

Il y a quelques années le comité d'éthique scientifique français établissait un classement des drogues selon leurs dangersosité, et plaçait le chanvre après l'alcool. Il n'engendre pas de dépendance physique, on n'a pas observé chez des consommateurs intensifs de répercussion sur la vie sociale ou même sur la santé hormis le mode de consommation fumé, impliquant de plus l'usage du tabac.

En Suisse, la Confédération a lancé l'année dernière une consultation dans le cadre de révision de la Loi Fédérale sur les Stupéfiants. Dix-neuf cantons sur vingt-trois (dont Genève) ont souscrit à une variante proposant la dépénalisation de la consommation du chanvre. Ce printemps, les Verts de la Ville ont lancé un débat au conseil municipal en proposant d'ouvrir une expérience pilote de vente contrôlée. En fait depuis plusieurs années, certains commerçants se sont glissés dans le flou de la loi. Il n'est pas interdit de cultiver et de vendre du chanvre, mais de l'utiliser à des fins stupéfiantes. On a vu ainsi fleurir des échoppes de coussins thérapeutiques, de sachets à odeurs et autres dérivés avec un argument quelque peu fallacieux: «nous ne sommes pas concernés par les personnes qui fument la garniture de leurs coussins». C'est une hypocrisie contre une autre, une esquive juridique... nous sommes toujours dans une culture du non-dit.

Pour rompre résolument avec ce type de discours, il faut autoriser sous contrôle plutôt que d'interdire. Le Conseil Fédéral ne s'est pas trompé en prenant récemment une décision allant dans ce sens. Ceci devrait logiquement aller vers la mise en place d'un système de vente contrôlée qui permettrait d'agir sur plusieurs niveaux. Sur le produit d'abord, non seulement en terme de qualité mais de provenance. Sur le point

de vente ensuite, le nombre, l'emplacement, les heures d'ouverture peuvent être réglementés. Le personnel pourrait être formé à la vente conseil, sur les produits mais également sur les précautions d'usage, l'éventuelle orientation vers les centres de prévention. Le consommateur enfin, par une réglementation sur l'âge d'accès, l'utilisation dans les lieux publics, etc.

A Genève, certains parmi ceux que les médias ont appelés les chanvriers ont depuis quelques années pris contact avec les professionnels des lieux de prévention pour élaborer un modèle de vente contrôlée tenant compte des impératifs d'éducation liés aux usages de substances psychoactives.

Sortir le chanvre de sa clandestinité c'est permettre d'élaborer une culture de l'usage où son contrôle reste possible tant pour l'individu que pour la collectivité.

Pierre-Yves Aubert
EPIC,
équipe de prévention et
d'intervention communautaire
Infor Jeunes, HG.

●●●●●●●●●● MICRO-PONTS

— Que t'apporte le cannabis, de bon (♣) ou de mauvais (♠) ?

♣ : Il m'éloigne de mes soucis et ça me permet de rencontrer des gens. Il me fait rire et m'ouvre l'appétit.

♠ : Il coûte cher: 50 fr. par joint pour 6 bons joints... et on rencontre des vendeurs qui arnaquent. Il bouffe les neurones.

J.

♣ : Il me détend et il a un effet hilarant. J'ai l'impression de mieux supporter les imbéciles à qui on a à faire et j'ai une sorte de détachement par rapport aux inepties que j'entends. C'est le viagra du pauvre!

♠ : Selon comme je suis luné, ça me provoque des petites crises d'angoisse et resurgir des questions qui ne sont pas agréables à se remémorer.

P.

♣ : Il m'apporte un bien-être et me permet de décompresser. Il permet de partager un rituel et de bons moments et une complicité avec des amis.

♠ : Il fait perdre des neurones. Ce n'est pas un bon exemple à donner aux enfants. La vente génère des conflits, des arnaques. Il rend inactif et empêche l'exercice d'autres activités. Les rencontres se limitent au même cercle de fumeurs. Il est cher et on trouve rarement de la bonne qualité sur le marché.

A.

♣ : Il te donne un paradis artificiel. Tu te fais beaucoup d'illusions, tu fais beaucoup de projets dans ta tête que tu crois réalisables.

♠ : Il détruit les projets réels. Tu t'énerves pour peu de choses et tu te contentes de peu, donc tu te dynamises moins.

X.

T'AS PAS UNE FEUILLE ?

Comme un leitmotiv, nous entendons tous ces paroles maintes fois chaque jour à bord du Bateau Genève. Et il ne viendrait à l'idée de personne de tendre son calepin au demandeur. La feuille est en effet à rouler, le tabac parfois, les joints le plus souvent.

Situation peu commune que celle du Bateau Genève, structure sociale reconnue d'utilité publique, subventionnée, et qui autorise les personnes qui la fréquentent à consommer des drogues dites douces ainsi que de l'alcool. Pourtant, c'est le choix que



Cannabis sativa - Gravure 1943

nous avons fait au Bateau Genève, suite à la consultation d'experts reconnus et à de longues séances de réflexion au sein de notre comité. Relevons aussi que notre pratique est connue des autorités et de la police avec qui nous collaborons régulièrement.

Nous sommes régulièrement interpellés et critiqués à ce sujet. Il revient le plus souvent que nous n'aidons pas les passagers du Bateau à changer leur situation, que nous n'offrons pas d'alternative à cette consommation, qu'au contraire nous les maintenons dans leur état de rupture sociale, supposée être pour une bonne part la conséquence de la consommation de drogues.

Nous voulons réaffirmer ici quelques principes qui guident notre action d'accueil. Tout d'abord, nous accueillons les personnes qui montent à bord telles qu'elles sont, avec leur mode de vie, leurs habitudes, leur façon d'être au monde, et en corollaire, leurs consommations, que nous ne voulons pas ériger en facteur d'exclusion, à l'instar de nombreux lieux. Bien sûr, nous n'échappons pas à la nécessité de poser des limites à ce principe, notamment par rapport à la consommation de drogues dures, strictement interdite, et à notre refus d'accueillir des mineurs à bord. Il en va de la pérennité du Bateau.

Ensuite, nous constatons que, si la consommation de drogues douces peut être un facteur marginalisant, elle n'est proba-

blement pas le plus important pour la plupart des passagers du Bateau. Nous en voulons pour preuve que cette consommation est largement répandue dans des milieux et chez des personnes très bien intégrés socialement. La conjonction de nombreux facteurs survenus dans l'histoire de chacun a conduit certains à une vie hors des normes sociales. Ce sont eux que nous accueillons majoritairement sur le Bateau, et nous croyons en la nécessité d'offrir un lieu dans lequel la pression sociale, financière, policière soit réduite. Pour cela, il est impératif que le seuil d'accès soit le plus bas possible et l'acceptation de la consommation à bord participe à en rendre l'accès plus facile. Bien sûr, elle génère des conséquences néfastes pour ses protagonistes – qui en témoignent d'ailleurs largement – mais nous en observons aussi quotidiennement les bénéfices pour de nombreuses personnes. Notamment dans l'aide qu'elle apporte durant le long processus vers l'abstinence de drogues dures; dans la détente qu'elle procure et qui aide à supporter des situations sociales extrêmement précaires; et enfin dans le plaisir qu'elle génère autour de ses rituels rassembleurs. Nous tentons d'offrir un lieu aussi proche que possible des besoins de ceux qui la fréquentent et nous confrontons chaque jour nous-mêmes à des principes de réalité qui peuvent en être fort éloignés.

Enfin, et nous l'avons affirmé maintes fois, le Bateau ne veut pas formuler de projets de changement pour les personnes qu'il accueille. De nombreuses structures spécialisées existent pour qui cherche une aide, en particulier en matière de drogues. Le Bateau peut être et est fréquemment utilisé par ces personnes comme un sas, une première étape vers un engagement plus actif vers le changement. Nous postulons que l'accueil des personnes doit être un préalable à l'accueil de leurs difficultés ou problèmes. Etre quelqu'un quelque part et pour quelqu'un d'autre est une nécessité vitale et une condition incontournable pour l'évolution de chacun.

Accepter la consommation est pour nous partie d'une tentative, d'un pari d'accueillir chacun au plus près de ce qu'il est, de ce qu'il fait et de ce qu'il choisit pour lui.

Damien Constantin

...UN VENT DE DIEU TOURNOYAIT SUR LES EAUX (GENÈSE)

...et peut-être souffla-t-il sur le Genève, ce samedi 20 mai passé lors du petit-déjeuner dit philosophique qui eut lieu suite à la célébration œcuménique à Saint-Pierre le 23 janvier 2000.

Je me pointe sur le Bateau vers les 9 heures, plein d'interrogations sur l'impact d'un tel projet auprès de nos passagers. Car en fait de déjeuner philosophique, il ne s'agit rien moins que d'une réflexion commune sur l'existence de Dieu et ce qu'il est pour chacun d'entre nous. Une nouvelle gageure en somme. Je les trouve tous et toutes atablés dans le grand salon. L'ambiance est joyeuse, la journée s'annonce resplendissante. Paola, notre animatrice, responsable de l'organisation de ces débats va et vient. A 9h15, elle donne le coup d'envoi en présentant nos hôtes: Christian Garin, pasteur, et Alain Simonin qui assumera le rôle de modérateur.

Christian ouvre les feux. Il n'y va pas par quatre chemins. «Je suis là pour témoigner de ma foi en Dieu.» C'est direct comme un coup de poing à l'estomac. J'ai peur que le silence ne s'installe, que des anges passent... Mais rien n'est prévisible sur le Bateau, car ça part au quart de tour. Les questions, affirmations, dénégations

pleuvent. La discussion est lancée, nourrie, vive. On est parfois au ras des pâquerettes puis aspirés comme dans un courant thermique ascendant.

Je regarde les passagers, certains écoutent, d'autres se chuchotent quelque chose à l'oreille, un petit groupe s'interpelle et il faut tout le doigté de notre modérateur pour recentrer la discussion. Je n'en dirai pas plus sur ce qui s'est dit. Toujours est-il que, malgré leurs vicissitudes personnelles, leur passé caboté, ils étaient là, bien présents. L'idée de Dieu ne les a pas fait fuir, bien au contraire.

Comme les débats ont tendance à s'enliser, l'un de nous lit un très beau texte que Christian avait dans ses papiers. C'est une légende hindoue que je vais résumer:

«Il fut un temps où tous les hommes étaient des dieux, mais ils abusèrent tellement de leur divinité que Brahma, le maître des dieux, décida de priver les hommes de leur pouvoir divin et de cacher celui-ci en un endroit où ils ne pourraient le trouver. Brahma hésita longuement. Au fond de la mer, perdu au milieu des étoiles? Non, l'homme saurait explorer ces espaces. Enfin Brahma dit: "Voici ce que nous ferons de la divinité de l'homme: nous la cachons au plus profond de lui-même, car c'est le seul endroit où il ne pensera jamais à chercher". Depuis ce temps, conclut la légende, l'homme a fait le tour de la terre, exploré, escaladé, plongé et creusé, à la recherche de quelque chose qui se trouve en lui.»

Ce fut la conclusion de cette heure de réflexion. Dieu n'est-il pas à chercher et à découvrir au plus profond de nous.

Je vous le disais, un vent de Dieu souffla peut-être ce jour là sur le Genève, laissant à chacun le choix de son devenir spirituel.

Jacques Foëx

Prochain petit-déjeuner philosophique

Samedi 11 novembre à 9h30

Sur un thème qui se propose d'élargir le sujet de ce journal:

«Plaisir et interdit»

Les noms des intervenants à ce petit-déjeuner philosophique seront communiqués par voie de presse (*Tribune de Genève, Temps, Courrier*) dans le courant de la semaine précédant le 11 novembre. Vous pouvez également téléphoner à notre bureau, 022 786 43 45.

Bienvenue à tous.



Photo: Mario Glazomelli. Musée de l'Elysée, Lausanne. DR